



# RISQUES CHIMIQUES PROS

LES  
TROPHÉES

Valorisez l'action de votre entreprise  
dans la prévention des risques chimiques et CMR\* !



Perchloroéthylène



Fumées  
de soudage



Émissions  
de moteur Diesel



Styrène

Inscrivez votre entreprise avant le 15 mars  
sur [www.ameli.fr/employeur](http://www.ameli.fr/employeur)

\*cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques